



[Prométhéa](#) a pour mission le développement du mécénat d'entreprise dans le domaine de la Culture et du Patrimoine. Principale référence en Belgique en matière de mécénat, Prométhéa favorise les échanges entre les différents acteurs du mécénat issus des mondes politique, économique et culturel et accompagne les entreprises dans leur stratégie de mécénat.

Son objectif est d'augmenter le nombre d'entreprises mécènes ainsi que les ressources de mécénat et ce, principalement en Belgique, tout en étant un acteur de la réflexion européenne dans ce cadre.

Prométhéa s'appuie sur une connaissance pointue des différents secteurs. L'association participe notamment à l'amélioration du cadre juridique et fiscal du mécénat en Belgique. Ses collaborateurs interviennent dans de nombreux colloques et sont présents de manière régulière et active dans les réseaux d'échange nationaux. En Europe, Prométhéa est membre actif de plusieurs réseaux et collabore à travers ceux-ci à divers projets dont le projet [Connecting Arts & Business](#) soutenu par la Commission Européenne.

Prométhéa est une illustration positive d'un PPP (partenariat public-privé). En effet, la structure de décision et de financement de l'association réunit aussi bien des financements public (Fédération Wallonie-Bruxelles, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale, Loterie Nationale) que des apports issus du secteur privé au travers de son réseau de près de 100 entreprises membres.

Le Conseil d'Administration de l'association incarne cette ambition de réunion des énergies. Il analyse et approuve la stratégie et les différents axes de développement proposés par la Direction et l'équipe. Les administrateurs nommés par l'Assemblée générale pour une durée de 3 ans, choisissent et élisent leur Président et les vice-Présidents. L'ensemble de ces mandats est exercé à titre gratuit.